Zeitschrift: Annales fribourgeoises

Herausgeber: Société d'histoire du canton de Fribourg

Band: 47 (1965-1966)

Artikel: Devises, attributs et cris héraldiques en pays Fribourgeois

Autor: Vevey, Hubert de

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-818008

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 26.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

DEVISES, ATTRIBUTS ET CRIS HÉRALDIQUES EN PAYS FRIBOURGEOIS

par Hubert de Vevey

Dans l'actuel Canton de Fribourg, de nombreuses familles, dès la fin du XV^e siècle, ont accompagné leurs armoiries d'une devise, d'un attribut ou d'un cri.

La devise est une sentence, un idéal, une profession de foi, une invocation, voire un programme de vie. Elle est composée de quelques mots seulement, en latin ou en langue vulgaire, écrits généralement en capitales sur une banderole (appelée aussi listel ou phylactère) placée au-dessous de l'écu, ou parfois au-dessus du cimier.

Dans bien des cas, cette devise est personnelle, alors que dans certaines familles elle est considérée comme héréditaire. Cependant, comme tous les ornements extérieurs de l'écu, la devise est toujours facultative.

Anciennement, cette sentence, appelée plus proprement âme de la devise, était accompagnée d'un corps de devise, figure se rapportant à l'âme. Ce corps de devise pouvait être un objet ou un animal placé à côté du cimier; cependant, très souvent, une figure de l'écu ou du cimier, ou encore les tenants ou les supports formaient le corps de la devise. Ainsi, la devise très fréquente en France UNGUIBUS ET ROSTRO accompagne souvent des armoiries dans lesquelles figure une aigle dans l'écu, dans le cimier ou comme support.

L'attribut, appelé aussi dicton ou adage, est un genre de devise, mais composée normalement d'un seul mot. Il exprime une qualité, un défaut ou un état d'esprit qui semble avoir été plus ou moins héréditaire dans la famille. Il est parfois suivi du nom de la famille.

Tout comme la devise, l'attribut s'écrit, en capitales, sur un listel se plaçant normalement au-dessus du cimier. C'est évidemment aussi un élément facultatif.

Il est à remarquer que, dans les vitraux armoriés, la devise, ou l'attribut, se place souvent, non pas sur un listel, mais dans un cartouche, généralement au-dessus des armoiries elles-mêmes. L'attribut se rencontre spécialement au Pays de Vaud, en Savoie et en Bourgogne. Dans le Canton de Fribourg, les rares familles qui ont fait usage d'un adage avaient une ou plusieurs branches établies en pays vaudois; on peut donc se demander si leur attribut n'est pas simplement d'origine vaudoise.

Le *cri*, appelé aussi *cri d'armes* ou *cri de bataille*, ou encore *cri de guerre*, était un cri de ralliement ou d'invocation que les guerriers poussaient dans la mêlée. Composé souvent d'un seul mot, le cri était parfois simplement le nom de famille du chef.

Extrêmement rare en pays fribourgeois, puisque l'on n'en rencontre qu'un seul exemple (probablement apocryphe), le cri s'écrivait, en capitales, sur un phylactère placé au-dessus du cimier.

Dans les listes que nous donnons ci-dessous, nous avons intentionnellement fait abstraction de toutes les familles non établies dans le Canton de Fribourg, tout en y ayant possédé des droits féodaux plus ou moins importants (de Blonay, de Mestral-Arruffens, de La Baume, de Loys, de Pesmes, etc.); par contre, nous avons cru devoir ajouter quelques familles, d'origine fribourgeoise, mais établies en pays vaudois au XVIe siècle. De plus, nous avons admis, dans ces listes, la particule «de» pour toutes les familles patriciennes de Fribourg qui l'ont portée, régulièrement ou sporadiquement, ensuite de l'édit souverain du 17 juillet 1782.

DEVISES

d'Affry: IN VIA VIRTUTI NULLA EST VIA (1)

AU PLUS VAILLANT HÉROS (2)

d'Amman: NON TIMORE NON AMORE MA IMPERIO

ET RAGIONE (3)

d'Appenthel: UNITAS FIRMA DISPERSUM FRAGILE (4)

Badoud: DIEU ET MON DROIT (5)

Berchier: VOULOIR OU DÉCHOIR (6)

Besson: L'INNOCENCE ME MAINTIENT (7)

EN SERVANT LES AUTRES JE ME

CONSUME (8)

EA EST FIDUCIA GENTIS (9)

de Boccard: A TOUT HASARD BON BOCCARD (10)

de Bourgknecht: SOLI FLORET POLO LUCET (11)

SOLO FLORET POLO LUCET (12)

Bovet: IN CRUCE SALUS (13)

de Castella: CAELO HAERET SOLO LUCET (14)

PRO PATRIA ET LILY (15)

TE DUCE (16)

SERVIRE DEO REGNARE EST (17)

Charrière: ADVENIAT REGNUM TUUM (18)

Cheseaux: O MATER DEI MEMENTO MEI (19)

Colliard: DOMINUS FORTITUDO MEA (20)

Cosandey: VINCTUS IN DOMINO (21)

de Courten: PRO GLORIA DEI (22)

de Delley: J.D.D. (Jussu Domini Dei?) (23)

de Diesbach: VINCAT HONESTUM (24)

SOLI DEO GLORIA (25)

AD MAJOREM DEI GLORIAM (26)

d'Eggis: TRUST ME (27)

DIEU AYDE (28)

d'Englisberg: NUNQUAM BAR GAELT SEMPER ZERISEN

HUOSEN (29)

Erhardt: GEDULT BRINGT ÜBERWINDUNG (30)

d'Estavayer: ESTRE ET AVOIR CAR ESPOIR ABUSE (31)

MODERATA DURANT (32) DUM SPIRO SPERO (33)

Estavayer (Ville): STAVIA STAT UT ROSA INTER SPINAS (34)

Falk: SIEHE DAS END (35)

de Fégely: SOLI DEO GLORIA (36)

ET SOLO ET POLO COELIQUE VIAS AC

SIDERA NOVIT (37)

AUXILIUM NOSTRUM A DOMINO (38)

MEDIO TUTISSIMUS IBO (39)

de Forestier: FIDÉLITÉ ET HONNEUR (40)

Fracheboud: IN DOMINO CONFIDO (41)

Frémiot: SIC VIRTUS SUPER ARDUA VEHIT (42)

TALES TULIT ILLE CORONAS (43) INVENIUNT ET IN ASTRA VIAM (44) SIC VIRTUS SUPER ASTRA VEHIT (45)

Fribourg (Etat de): DEUS AUXILIUM NOSTRUM (46)

de Gady: COR MEUM FIDO DEO ET PATRIA (47)

COR CONTRITUM DEUS NON DESPICIES (48)

Gapany: IN HOC SIGNO VERA ABUNDANTIA (49)

de Girard: CREDIDI PROPTER QUOD LOCUTUS SUM (50)

Glasson: GLASSON POUR DURER VAINS PRIE

ET CHANTE (51)

de Gottrau: CONCORDIA VICTRIX (52)

FIDE DEO GOTTRAW NAM FIDO FIDIS

AMICO (53)

Griset de Forel: USTU SALLIANT GRISET (54)

OUTRE SAILLANT (55)

de Gruyère: DE MIEULX EN MIEULX (56)

TRANSVOLAT NUBILA VIRTUS (57)

d'Illens: AVEC LE TEMPS (58)

de Jundzill: NEC NISI DEO FIDES (59)

Kolly: DIE FRIDFERTIGE HAT GOT LIEB (60)

de Küenlin: FIDUS FIDO FIDAS (61)

Lamberger: CRUX CHRISTI SALUS NOSTRA (62)

de Maillardoz: FERIENDO TRIUMPHAT (63)

TANTA SUB MALE RECURVOR (64)

de Malliard: HONNEUR OU LA MORT (65)

NON ABSQUE (66)

Marilley: AVE O BONA CRUX (67)

de Mondor: MELIUS MORI QUAM INQUINARI (68)

de Montenach: IN MANU DOMINI SORS MEA (69)

d'Odet CERTA FIDES CERTA MANUS (70)

de Pettolaz: UBI FIDES VIS (71)

Piller: SIC VOS NON VOBIS MELLIFICALIS APES (72)

de Praroman: CONCORDIA RES MAXIMA CRESCUNT

DISCORDIA VERO DILABUNTUR (79)

de Progin:

SOLI DEO HONOR ET GLORIA (74)

IUSTE FAC ET DEUS PROVIDEBIT (75)

Python:

TEL PENSE ESTRE SAIN QUI PORTE LA MORT DANS SON SEIN (76)

Raedlé:

CURO SALUTEM (77)

ET QUID ET QUOMODO (78)

de Raemy:

FIDÈLE ET FIER (79)

PRODESSE MULTIS ET OBESSE NULLI (80)

de Reyff:

SOLA VIRTUS CARET SEPULCRO (81)

de Reynold:

PERSEVERANTIA (82)

de Seigneux:

BRACHIUM DEI FORTITUDO NOSTRA (83)

EN DIEU MON ESPOIR (84)

de Techtermann:

SALVUM ME FAC DEUS (85)

IMPRUDENS SIMPLICITAS (86) AUDACES FORTUNA JUVAT (87)

d'Uffléger:

FACILIS FORTUNA FERENDO (88)

de Vevey:

DUM VIVO MULTA VIDEO (89)

Volmar:

PLUS ETRE QUE PARAITRE (90)

de Weck:

VIDIMUS STELLAM EIUS (91)

HAURIETIS AQUAS IN GAUDIO (92)

CAVE NE CADAS IN ORIGINEM TUAM (93)

CAVE NE CADAS (94)

von der Weid:

IN LOCO PASCUAE IBI ME COLLOVAVIT (95)

PRO PATRIA ET LILIIS (96)

SURSUM CORDA (97)

de Wild:

NEC SPE NEC METU (98)

ATTRIBUTS

d'Estavayer:

NOBLESSE (99)

NOBLESSE D'ESTAVAYÉ (100)

de Maillardoz:

GRAVITÉ (101)

de Praroman:

GÉNÉROSITÉ (102)

de Vulliermin:

ESPARGNE (103)

CRIS

de Gruyère:

EN AVANT LA GRUE (104)

NOTES

Abréviations:

AEF = Archives de l'Etat de Fribourg.

AGS = Almanach généalogique suisse.

AHS = Archives héraldiques suisses.

BCF = Bibliothèque cantonale, Fribourg.

CDD = Chassant et Tausin, Dictionnaire des devises.

CHV = Collection Hubert de Vevey.

DDD = Dictionnaire des devises, imprimé à Dijon.

FAA = Fribourg artistique à travers les âges.

GAV = GALBREATH, Armorial vaudois.

HVE = H. DE VEVEY, Les ex-libris fribourgeois armoriés.

MAH = Musée d'art et d'histoire, Fribourg.

Rep. = Reproduit dans...

- Bois gravé, aux armes de l'avoyer Louis d'Affry, 1585; Rep. AHS 1920
 p. 137. Deux cachets de la fin du XVIIIe s. ont transformé cette devise en INVIA VIRTUTI NULLA EST VIA (CHV Nº 4. AEF: Coll. de cachets Nº 9).
- 2. CDD vol. I, p. 28.
- 3. Portrait de François-Joseph A., chevalier, 1691 (AHS 1908 p. 63).
- 4. Vitrail de Gaspard A., avoyer de Morat, 1606 (MAH. Rep. FAA 1902 pl. II). Le corps de la devise est constitué par deux personnages, l'un essayant en vain de rompre un fagot de bois, l'autre brisant sans peine une bûche tirée de ce fagot.
- 5. Cachet du début du XIXe s. (CHV Nº 645).
- 6. Ex-libris de Jean B., v. 1940 (CHV).
- 7. Portrait gravé de François B., d'Estavayer, 1668 (BCF). Le corps de la devise est constitué d'une part par le cimier des armoiries (un enfant au maillot) et d'autre part par les tenants (deux enfants jumeaux). CDD vol. II p. 518.
- 8. Portrait de François B., d'Estavayer, 1668 (BCF). Le corps de cette devise est formé par deux lampes à huile, allumées.
- 9. Portrait de François B., d'Estavayer, 1668 (BCF).
- 10. Devise attribuée à la famille de Boccard (FAA 1911 p. I); elle fait naturellement allusion au nom de la famille.

- 11. Cachets du XVIIIe s. et cachet moderne (CHV Nº 147, 148. AEF: Coll. de cachets Nº 84). Le corps de la devise est constitué par la rose et par l'étoile des armoiries.
- 12. Cachet utilisé par Laurent B., bailli de Châtel de 1776 à 1781 (AEF: Corresp. des baillis de Châtel et Coll. de cachets Nº 83).
- 13. Imprimés officiels de Mgr André Bovet, d'Auboranges, évêque de Lausanne et Genève de 1911 à 1915 (Rep. AHS 1914 p. 207). Le corps de la devise est constitué par la croix de Saint-André et par la croisette tréflée des armoiries personnelles de cet évêque.
- 14. Cachet de Tobie de C., bailli de Surpierre de 1771 à 1776 (CHV Nº 452.
 AEF: Coll. de cachets Nº 144). Le corps de cette devise est constitué par les trois étoiles de l'écu.
- 15. Cachet du même, 1771 (CHV Nº 143. AEF: Coll. de cachets Nº 143).
- Ex-libris des frères Nicolas-Constantin et Antoine-Tobie de C., de la branche dite de Montagny, 1^{re} moitié du XVIII^e s. (CHV. — Rep. HVE p. 22).
- 17. AGS vol. VI, p. 76. Cette devise est celle de la branche de Gruyère-Bulle, patricienne de Fribourg.
- Imprimés officiels de Mgr François Charrière, de Cerniat, évêque de Lausanne, Genève et Fribourg dès 1945 (Semaine catholique du 15.11. 1945. — Rep. AHS 1947, p. 118).
- 19. Vitrail de 1542, attribué au capitaine Vuillelme Cheseaux (Zeso), seigneur de Villaranon, du Conseil des LX en 1542 (Musée Saint-Pierre, Lyon. Rep. AHS 1947, p.67).
- 20. Imprimés officiels de Mgr Placide Colliard, d'Attalens, évêque de Lausanne et Genève, 1918 (Rep. AHS 1918, p. 100).
- 21. Imprimés officiels de Mgr Christophore C., de Saint-Ours, évêque de Lausanne de 1879 à 1882 (Rep. AHS 1910, p. 124).
- 22. Armoiries peintes sur l'autel du Sacré-Cœur, en l'église de Saint-Laurent d'Estavayer. Ces armoiries sont celles d'une branche de la famille valaisanne de Courten, reçue dans la bourgeoisie de Lully près d'Estavayer au début du XIX^e siècle.
- 23. CDD vol. I, p. 162. C'est la devise donnée pour les branches françaises de cette famille de ministériaux fribourgeois. Mais il est à remarquer que ces trois lettres pourraient très bien avoir comme origine le nom d'un membre de la famille de Delley accompagnant ses armoiries:

 J(ean?) D(e) D(elley).
- 24. Inscription manuscrite de G.-N. de Diesbach de Belleroche sur un ex-libris gravé par Martin Martini, XVIIe s. (CHV).
- 25. Cachets des XVIIIe et XIXe s. (CHV No 3030, 306, 312, 598). Exlibris de Frédéric de Diesbach, prince de Sainte-Agathe, v. 1725 (Rep. HEV, pp.39-41).
- 26. Ex-libris de Frédéric de D., prince de Sainte-Agathe (Rep. HVE, pp. 39 et 41.)

- 27. Ex-libris d'Adolphe d'E., av. 1892 (CHV).
- 28. Ex-libris du même, v. 1910 (CHV).
- 29. Portrait d'Ulrich d'Englisberg, 1587 (propr. de M^{me} A. de Muller, à Belfaux. Rep. FAA 1913, pl. VI). Fer à gaufres du même, 1590 (Rep. FAA 1896, pl. X).
- 30. Ex-libris d'Ulrich Erhardt-de Cléry, v. 1600 (CHV. Rep. HVE p. 51).
- 31. Vitrail de Philippe d'Estavayer, coseigneur de Molondin, Aumont, Montet et Lully, 1601 (Musée de Soleure. Rep. Museen der Stadt Solothurn, Berichte über das Jahr 1964, p. 17).
- 32. Vitrail de Jacques-Philippe d'Estavayer-Lully, 1656 (MAH).
- 33. Vitrail de François-Louis d'E., seigneur de Molondin, 1669 (propr. du Consortium für Glasscheiben, Bâle, en 1923).
- 34. Poële en faïence, à la cure d'Estavayer, 1740. Dom Grangier, Histoire généalogique de la famille d'Estavayer, p. 23.
- 35. Note de l'historien Alexandre Daguet (v. AHS 1919, p. 118).
- 36. Mausolée de Jacques F., chevalier de Saint-Michel, mort en 1624 (Cathédrale de Saint-Nicolas, Fribourg).
- 37. Ex-libris anonyme, v. 1675 (Rep. HVE p. 57).
- 38. Ex-libris de Protais-Emmanuel F., v. 1715 (Rep. HVE p. 59).
- 39. Ex-libris anonyme du début du XVIIIe s. (Rep. HVE p. 62).
- 40. DDD.
- 41. Dessin dans le Journal de Claude F., de Gruyères, abbé de Marsens, 1561 (AEF: Humilimont A, 35).
- 42. Jetons de jeu de Frémiot, maire de Dijon, 1595, 1597 (CDD vol. I, p. 305). DDD. Une branche de cette famille bourguignonne fut reçue dans la bourgeoisie de Fribourg en 1673.
- 43. Revers d'un jeton de jeu de Mgr Frémiot, archevêque de Bourges, 1620 (CDD vol. I, p. 325).
- 44. Jeton de jeu de Mgr Frémiot, archevêque de Bourges, 1620 (CDD vol. I, p. 157).
- 45. Ex-libris d'Augustin F., de Fribourg, 1737 (Rep. HVE p. 66).
- 46. Communication de M. le chancelier Binz à l'orfèvre Pilloud, 1956.
- 47. Cachet du bailli François-Joseph-Bonaventure G., 1733-1738 (AEF: Coll. de cachets Nº 340). Le corps de la devise est constitué par le cœur se trouvant dans les armoiries.
- 48. Cachet de Pierre-Nicolas-Martin G., bailli de Romont, 1787 (CHV Nº 421). Le corps de la devise est également le cœur chargeant la bande de l'écu.
- 49. Cette devise est donnée par le diplôme de noblesse accordé par Ferdinand II, empereur élu des Romains, en faveur des frères Blaise, Jean et Gabriel, et de leur neveu Pierre Gapany, de Marsens, 1635 (AHS 1921, p. 16). Le corps de la devise est donné par le cimier des armoiries concédées, soit par deux cornes d'où sortent des épis de blé.

- 50. Bronzes ciselés se trouvant sur deux pierres tombales (1894 et 1911) au cimetière Saint-Léonard, à Fribourg.
- 51. Ex-libris de Pierre-Félix G., v. 1925 (CHV).
- 52. Cette devise se trouve au couronnement du portail de la maison construite par Philippe-François Gottrau de Pensier, sise à Fribourg, rue de Lausanne 39, v. 1750 (Rep. FAA 1914, pl. XXIII).
- 53. Vitrail de Tobie Gottrau allié Tugginer, 1653, jadis au château de Léchelles.
- 54. Devise concédée par le diplôme de noblesse accordé par Charles III, duc de Savoie, à Godefroy Griset, d'Estavayer, 1527 (AHS 1920, p. 3).

 Cette devise fait allusion aux armoiries concédées: un bouquetin saillant.
- 55. Cachets de la fin du XVIIIe et du début du XIXe s. (CHV Nº 236. AEF: Coll. de cachets Nºs 420, 421).
- 56. Sceau de Catherine de Monteynard, épouse de Jean II, comte de Gruyère, 1541 (AEF: Titre de Gruyère 304. AHS 1922, p. 84).
- 57. Monnaies frappées par Michel, comte de Gruyère, 1552 (Rep. AHS 1923, p. 23).
- 58. GAV p. 341. Cette ancienne famille de ministériaux fribourgeois est la souche d'une branche établie à Lausanne et qui en fut reçue bourgeoise en 1544. Cette devise appartient à la branche vaudoise.
- 59. Cachet du XIXe s. (CHV Nº 156).
- 60. Vitrail de Peter Kolly, bourgeois de Fribourg, 1670 (MAH).
- 61. Cachets des XVIIIe et XIXe s. (CHV No 196. AEF: Coll. cachets Nos 459 et 463).
- 62. Henri Lamberger, bailli de Rue, 1591 (peinture dans le *Liber Amico-rum* de Claude de Villarzel, au Musée du Vieux Vevey).
- 63. CDD vol. I, p. 459. Fer de reliure de Fédéric-Roch de M., v. 1770 (CHV) et cachets des XVIIIe et XIXe s. (CHV No 368. AEF: Coll. des cachets Nos 516 et 517). DDD.
- 64. CDD vol. II, p. 682. Cette devise appartient à une branche savoyarde de la famille.
- 65. Hans Malliard, de Romont, chevalier, 1591 (peinture dans le *Liber Amicorum* de Claude de Villarzel, au Musée du Vieux Vevey).
- 66. Idem.
- 67. Cachet de Mgr Etienne Marilley, de Châtel-St-Denis, évêque de Lausanne et Genève de 1846 à 1879 (CHV N° 41).
- 68. DDD. CDD vol. II, p. 530. Une branche de la famille de Mondor des Costes, de Lyon, fut naturalisée fribourgeoise en 1687 et reçue dans la bourgeoisie d'Estavayer en 1709.
- 69. Cachets des XIXe et XXe s. (CHV No 497. AEF: Coll. de cachets Nos 543, 547). Ex-libris de Georges de Montenach, v. 1900 (CHV).
- 70. Cachet de Jean-Baptiste d'O., préfet de la Gruyère, 1830 (CHV Nº 21. AEF: Coll. de cachets Nº 591).

- 71. DDD. CDD vol. II, p. 705. Cachet du XIXe s. (AEF: Coll. de cachets No 610).
- 72. Vitrail de D. Christophorus Piller, curé de Heitenried, 1767 (MAH).
- 73. Vitrail de Pierre de Praroman, 1580 (MAH. Rep. FAA 1908, pl. XXII).
- 74. Vitrail de Rudolff P., 1595 (MAH).
- 75. Portrait de Hans-Rudolff P., 1636 (MAH).
- 76. Vitrail de Franz-Prosper P., 1672 (MAH).
- 77. Cachet de Joachim R., Dr méd., de Fribourg, 1795 (AEF: Coll. de cachets No 674).
- 78. Cachet de Joseph-Nicolas R., notaire, 1827 (Comm. de M. Georges Hartmann).
- 79. Devise manuscrite sur un ex-libris, fin du XVIIIe s. (propr. de M. J.-O. Staub, antiquaire à Fribourg, 1956).
- 80. AGS vol. V, p. 498.
- 81. Tombeau de Jean-Guillaume R., jadis en l'église de Saint-Eustache, à Paris, 1641 (AHS 1928, p. 70). Ce personnage appartenait à la branche dite de Cugy.
- 82. DDD. Cachet du milieu du XIXe s. (CHV No 95). Lettres de concession du titre de baron en faveur de Frédéric de Reynold (branche de Cressier), par Antoine, roi de Saxe, et Frédéric-Auguste, duc en Saxe, 1833 (AHS 1924, p. 27).
- 83. Drapeau aux armes de Seigneux, v. 1560 (Rep. AHS 1908, p. 7, et GAV p. 639). Le corps de cette devise est constitué par deux bras formant les tenants de l'écu. Les Seigneux sont originaires de Romont et s'établirent à Lausanne dans la seconde moitié du XVe s.
- 84. Panneau armorié de Jean-Samuel de S., 1733 (Rep. GAV p. XI). Le drapeau mentionné à la note précédente donne aussi la devise: EN DIEU ESPOIR.
- 85. Stalle aux armes de Hans T., 1495, en l'église allemande de Morat (FAA 1892, pl. VII. AHS 1919, p. 124).
- 86. Portrait de Wilhelm T., 1585 (Rep. G. Castella, *Histoire du Canton de Fribourg*, pl. XII, et AHF vol. X, pl. p. 381).
- 87. Devise transmise par la tradition dans la branche de Techtermann de Bionnens, comm. de Réginald de Henseler.
- 88. Cachets de la fin du XVIIIe s. (AEF: Coll. de cachets Nos 813, 814. CHV No 74).
- 89. Généalogie manuscrite, v. 1770 (Arch. fam. de Vevey). DDD. CDD vol. II, p. 448.
- 90. Cachet du milieu du XIXe s. (AEF: Coll. de cachets No 843).
- 91. Papier à lettre du R. P. Albert de Weck, 1898. Le corps de la devise est constitué par l'étoile se trouvant dans l'écu.
- 92. Papier à lettre du R. P. Albert de Weck, 1898.
- 93. AGS vol. V, p.715.

- 94. Idem.
- 95. Cachet du milieu du XVIIIe s. (CHV No 470. AEF: Coll. de cachets No 924). Généalogie manuscrite, 1794 (jadis propriété de feu René v. d. W.); cette devise est donnée pour les von der Weid « bleus ».
- 96. Cachet de François-Pierre v. d. W., capitaine au Régiment de Waldner, 1776 (AEF: Coll. de cachets Nº 847). Cette devise est aussi donnée, mais pour les von der Weid « noirs », par la généalogie mentionnée à la note précédente, 1794.
- 97. Cette devise a été adoptée par Mgr Paul von der Weid lors de sa nomination comme prévôt de Saint-Nicolas de Fribourg, en 1962.
- 98. Vitrail de Jean-Nicolas W., patricien de Fribourg, 1629 (MAH).
- 99. DDD. GAV p. 233.
- 100. Cachet de la fin du XVIIIe s. (CHV Nº 455).
- 101. DDD. GAV p. 409.
- 102. DDD. Cachet de la fin du XVIIIe s. (CHV No 99). Ex-libris de la fin du XVIIIe s. (Rep. HVE p. 116). Divers cachets de la fin du XVIIIe s. (AEF: Coll. de cachets Nos 629, 631, 632).
- 103. Armorial de Ropraz, v. 1720 (GAV p. 707). Les V. sont originaires d'Estavayer, mais se fixèrent dans le canton de Vaud au courant du XVe siècle.
- 104. Ce cri, transmis par la tradition, paraît être apocryphe (AHS 1923, p. 57).